

Info-Transfert

Bulletin sur l'établissement et le transfert de ferme

Toutes choses sont dites déjà ; mais comme personne n'écoute, il faut toujours recommencer

André Gide

Sommaire :

Spéculation et production ne font pas bon ménage ! Si rien ne change, l'entreprise laitière moyenne du Québec est en péril !

S'intéresser au renouvellement des générations signifie que l'on n'ignore pas les cédants.

Dans ce numéro :

Quand la « bulle » est gonflée ! 1-3

Et les cédants ! 4

Avec le support financier de

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec



farmcentre.com

Une question de bon sens !

Dans le numéro précédent, nous nous étions donné rendez-vous pour voir ce qu'il adviendra de la bulle spéculative agricole. Parole tenue ! Grâce à une simulation (toujours imparfaite !) de l'avenir et différentes hypothèses de travail, nous arrivons à deux conclusions principales : d'une part, si rien ne change, la bulle va « péter » ! Et d'autre part, que la solution (au moins une grande partie) relève du bon



sens financier. Une des raisons, sans doute, de la situation actuelle a été la facilité d'accès au crédit (qui a été revue à la baisse depuis octobre 2008). Des prix garantis (quotas, ASRA), les garanties

gouvernementales sur les emprunts, la valeur des garanties offertes, l'ouverture du marché agricole aux institutions financières sont autant de facteurs qui ont, d'une part, favorisé l'endettement et l'augmentation de valeurs des actifs, d'autre part. On pourrait conclure que c'est la faute des banquiers. En partie oui ! Mais dans tout contrat, il y a deux parties. Il semble que l'agriculteur, qui a signé le contrat, a perdu, lui

aussi, son bon sens et est responsable, en partie, de la situation. On pourrait trouver d'autres coupables, mais il est beaucoup plus urgent de retrouver son bon sens financier !
Bonne lecture

Quand la « bulle » est gonflée ! Par Jean Philippe Perrier

Dans le dernier Info-transfert (février 2010), nous avons vu l'impact de l'inflation sur l'endettement des entreprises laitières québécoises, sur la période 1998-2007. Et la question était : combien de temps cela pourra-t-il durer ?

Cette question n'a pas plus de réponses précises que celle sur l'avenir des quotas. Tout exercice de prospective est limité par le fameux « ceteris paribus » (toute chose étant égale par ailleurs), ce qui signifie que n'importe quel modèle prédictif est réducteur et ne peut tenir compte de toutes les variables : quels éléments du contexte vont changer (au Québec mais aussi sur la planète), quelle nouvelle stratégie, les producteurs vont individuellement ou collectivement développer, ... ? Mais plus l'avenir est incertain, plus il faut faire de prévisions ! Nous avons tenté l'expérience.

Hypothèse 1 : rien ne change !

C'est bien évidemment la première hypothèse à considérer. Si les dix dernières années se répètent, que se passe-t-il ? Donc, nous avons conservé la même évolution du contexte (inflation en particulier), les mêmes stratégies d'entreprise (croissance modérée de la capacité de production,

Suite page 2

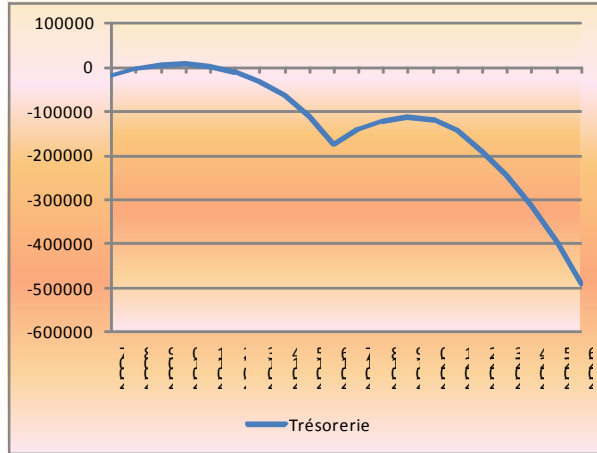
Caractéristiques générales de la simulation :

- Période 2008-2026 : 19 ans
- Les investissements tiennent compte du renouvellement des actifs amortissables et de la croissance (animaux, ha) de l'entreprise.
- Ces investissements sont en priorité autofinancés (si trésorerie disponible), le solde est financé par emprunt (durée 15 ans).
- Intérêt et remboursement en capital sont calculés sur chacun des nouveaux emprunts. La dette de 2007 est remboursée sur 10 ans (moyenne de l'échantillon).
- Les intérêts court-terme sont calculés sur le solde de trésorerie (encaisse-marge de crédit et découverts bancaires) de l'année précédente.
- Les produits et les charges sont proportionnels au nombre d'animaux (lait, moulée par exemple) ou d'ha (vente de récoltes, fertilisation par exemple).
- L'amélioration de l'efficacité (vache/UTP, vache/ha fourrager, lait/vache,...) des 10 dernières années est prise en compte.
- L'inflation moyenne des 10 dernières années s'applique sur les actifs, les produits et les charges.

Quand la « bulle » est gonflée ! (suite)

amélioration de l'efficacité,...). Seul le prix du quota demeure inchangé (26000\$/kg en 2007, plafonné par la FPLQ à 25000 depuis). Les résultats ? Les mêmes que pour 1998-2007 : croissance modérée du troupeau et des surfaces, amélioration de l'efficacité, forte augmentation des actifs, du passif, mais

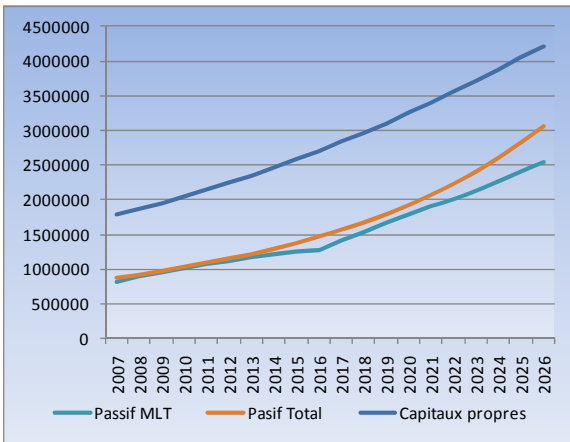
Hypothèse 1	2007	2026
Nb de vaches	63	93
lait/vache	8278	9717
vac/UTP	26	30
Vac/ha fourr	0.73	1.09
Surface en culture	126	181
Actif total	2671559	7264912
Passif total	880201	3053157
Capitaux propres	1791358	4211755
Taux d'endettement	33%	42%



Spéculation et production ne font pas bon ménage ! Si rien ne change, l'entreprise laitière moyenne du Québec est en péril !

De plus, si on observe la trésorerie. Il y a fort à parier que les banquiers vont s'inquiéter avant 2026. Consolidation de dettes, étalement du remboursement, ... ne permettront pas de régler le problème ! Si rien ne change, la « bulle va péter » !

Qu'est ce qui peut changer ? Essentiellement deux éléments : l'inflation sur les actifs (le quota en particulier sur lequel les producteurs ont collectivement du pouvoir), les stratégies des producteurs.



Hypothèse 2 : le prix du quota revient au prix de 1998.

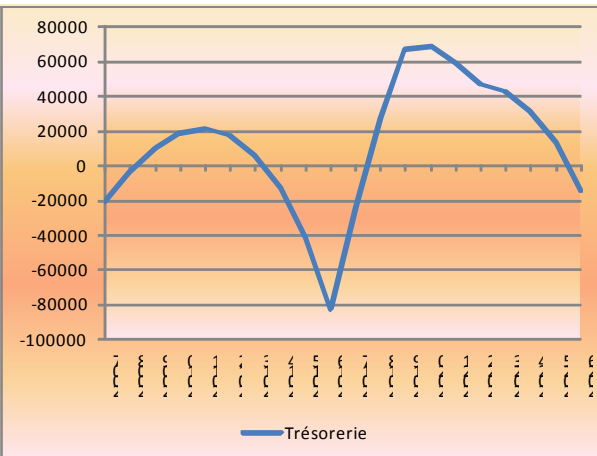
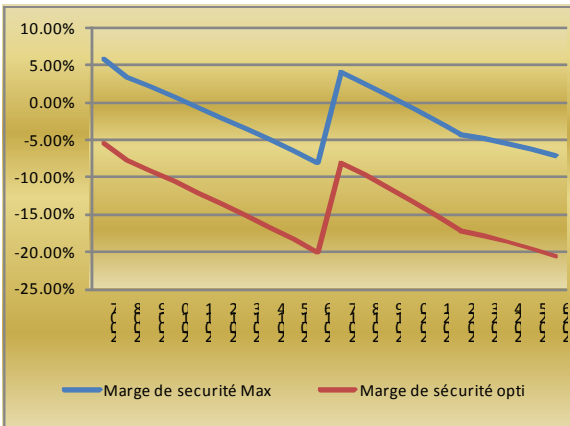
Le seul facteur qui change est le prix du quota. On émet l'hypothèse que le prix du quota pour les 20 prochaines années est celui de 1998 : 16723 \$/kg. Résultats : un actif moins élevé que dans l'hypothèse 1, un passif beaucoup moins élevé et des capitaux propres supérieurs.

Hypothèse 2	2007	2026
Nb de vaches	63	93
lait/vache	8278	9717
vac/UTP	26	30
Vac/ha fourr	0.73	1.09
Surface en culture	126	181
Actif total	2671559	6867677
Passif total	880201	2342673
Capitaux propres	1791358	4525004
Taux d'endettement	33%	34%

Si l'on regarde la trésorerie : les dix premières années, il faut payer pour les dix années précédentes ! Ensuite, pour quelques années, ça va mieux. A partir de 2020 la trésorerie se dégrade.

Cette seconde hypothèse met en évidence le

aussi des capitaux propres. Pas de problème ? OUI, le taux d'endettement augmente. OUI, un endettement trop élevé qui conduit à des marges de sécurité (même maximales) négatives. On observe un sursaut vers 2016 quand l'emprunt initial est échoué, mais la tendance baissière (et négative) est très forte ! C'est une situation financièrement intenable.



Base de données :
L'échantillon de 346 fermes est composé de fermes spécialisées en production laitière (le lait représente plus de 80 % des produits). Ce sont les mêmes entreprises qui sont présentes sur les 10 ans (1998-2007). Cet échantillon est extrait de la banque de données AGRI-TEL de la Fédération des Groupes Conseils Agricoles du Québec.

Quand la « bulle » est gonflée ! (suite)

pois du prix des facteurs de production (quota en particulier) sur la situation financière (et la survie) de l'entreprise. L'inflation sur les actifs (hors quota) les a rendu insupportable financièrement.

L'inflation n'est pas le meilleur moyen ni le plus facile pour s'enrichir (capitaux propres). En baissant le prix des quotas, les capitaux propres augmentent plus vite et la survie de l'entreprise est moins compromise. La spéculation, c'est du court terme et ça se marie mal avec production ! Et gestion rationnelle ! Il n'en reste pas moins que le prix du quota, à lui seul, ne règle pas tout.

Hypothèse 3 : Les stratégies des entreprises

Entre 1998 et 2007, au niveau global de l'entreprise, les produits ont augmenté de 6.65 %, les charges variables et fixes en moyenne de 6.38 %, soit un écart positif de .27 %, donc le bénéfice augmente. Au niveau de l'unité de production (/vache), l'inflation sur les produits est de 4.18% et sur les charges totales de 3.92 %, soit un écart de .26 %. Donc que ce soit au niveau global ou par tête, la marge bénéficiaire augmente dans les mêmes proportions. Ceci amène à questionner la croissance qui nécessite des investissements alourdis par l'inflation. En effet, la croissance ne semble pas nécessaire pour contrer la spirale des prix (produits vs intrants)

Dans cette hypothèse, donc, nous supposons que la capacité de production ne change pas. Seule l'augmentation de lait/vache (75l/vac/an) est prise en compte. On investit, donc, dans le quota (26000 \$/kg) et le renouvellement des immobilisations.

Hypothèse 3	2007	2026
Nb de vaches	63	63
lait/vache	8278	9717
vac/UTP	26	30
Vac/ha fourr	0.73	1.09
Surface en culture	126	126
Actif total	2671559	4818736
Passif total	880201	387081
Capitaux propres	1791358	4431655
Taux d'endettement	33%	8%

Par rapport à la situation initiale, moins d'actifs, beaucoup moins de dettes (taux d'endettement baisse à 8 %), et des capitaux propres supérieurs à l'hypothèse 1. Des marges de sécurité qui grimpent à près de 15% ! Au niveau de la trésorerie : elle peine à décoller (on paie pour les 10 ans précédents), mais ensuite ...

Cette hypothèse de stagnation de l'entreprise est, sans doute, attrayante par ses résultats. C'est certainement une stratégie pour contrer les effets de l'inflation, mais :

- Cette hypothèse met évidence que, dans le contexte, une croissance, même modérée, est problématique (pour l'entreprise moyenne);
- Cette stratégie ne peut-être que temporaire car l'évolution technologique impose naturellement un minimum de croissance et/ou de productivité.

Conclusion

Pour notre entreprise moyenne, il semble évident que les actifs ont atteint un niveau de prix que leur productivité ne permet plus de supporter.

L'inflation a en final plus d'inconvénients que d'avantages :

- Ca gonfle indument les valeurs
- Ce qui entraîne un endettement supérieur
- Une difficulté croissante à faire les remboursements
- Une fragilité (insécurité) croissante des entreprises
- Et pas nécessairement plus de capitaux propres !

Que faire ?

- « dégonfler la bulle avant qu'elle n'explose » ! Limiter ou réduire, dans la mesure du possible, les prix (terre et quota en particulier, sur lesquels les producteurs ont un certain pouvoir).
- Éviter temporairement d'accroître la structure de production (expansion).
- « agrandir à l'intérieur des clôtures », « faire mieux avant de faire plus » « être meilleur que la moyenne » ! Au niveau individuel, toute amélioration de l'efficacité est un atout pour contrer les effets de l'inflation.

Que ne pas faire ?

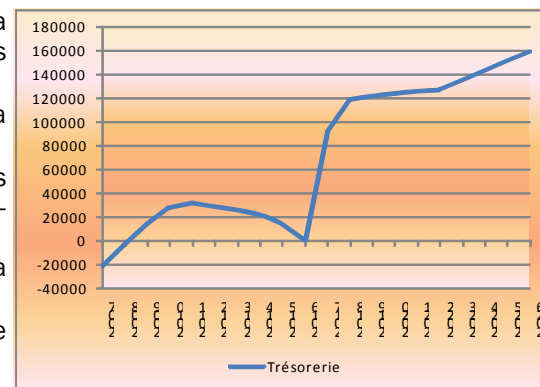
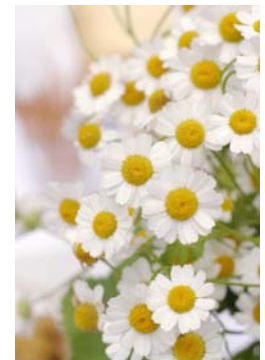
- Des emprunts dont l'annuité dépasse la capacité de remboursement **optimale**,
- Emprunter sur plus long que la durée de vie du bien (ou 20 ans maximum)
- Autofinancer moins de 20 % de la valeur des nouveaux projets
- Emprunter pour renouveler les équipements, machinerie, bâtiments.

Appliquer ces règles de base de la finance aurait deux avantages :

- Préserver la santé financière de l'entreprise
- Limiter l'inflation sur les actifs !

C'est moins « glamour », mais ... !

Réduire le prix des actifs, limiter la croissance, faire mieux avant de faire plus, et appliquer les règles de base en finance sont des solutions à appliquer.



TRAGET LAVAL

Comité éditorial

Raymond Levallois
Diane Parent
Jean-Philippe Perrier

TRAGET Laval

Faculté des sciences de l'agriculture
et de l'alimentation
Pavillon Paul-Comtois, Université Laval,
Sainte-Foy, Québec G1K 7P4
Téléphone : (418) 656-2131, poste 2395
Télécopie : (418) 656-7821
Messagerie : traget@traget.ulaval.ca

Info-Transfert est un bulletin d'information sur le transfert de ferme et l'établissement en agriculture. Il est publié par le groupe de recherche TRAGET Laval de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval (Québec). La mission de TRAGET Laval est de contribuer au développement des connaissances et à leur diffusion ainsi qu'à la formation d'étudiants dans les domaines de la gestion agricole, du transfert de ferme et de l'établissement en agriculture.

Toute reproduction des articles avec mention est encouragée.

Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement afin d'alléger le texte.

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB
[HTTP://WWW.TRAGET.ULAVAL.CA/](http://www.traget.ulaval.ca/)

Et les cédants ! Par Jean Philippe Perrier

Les agriculteurs investissent tout (ou presque) dans leur entreprise qui devient leur fonds de pension. L'écart grandissant entre la valeur marchande et la valeur économique de l'entreprise est un facteur favorisant la réalisation de ce fonds de pension (démantèlement plutôt que transfert). Ces constats conduisent logiquement à terme à une diminution du nombre d'entreprises et confortent le phénomène d'expansion des entreprises restantes. Cependant, les différents acteurs (Mapaq par sa politique Jeunesse, UPA) veulent favoriser un plus grand nombre d'établissements. Quel est le point de rapprochement de ces deux solitudes ? Les cédants !

Comme dans plusieurs pays, le Québec propose de nombreuses actions et programmes tournés vers la relève : subvention en capital, taux d'intérêt, accompagnement (formation, dossier transfert, mentorat). Mais qu'est-ce qui est prévu pour les cédants ?

Avant de développer des programmes pour les cédants, il serait pertinent de répondre à plusieurs questions : qui, quand, comment et combien ?

Par exemple, l'année de leur 55 ans, les producteurs français reçoivent un formulaire leur permettant de préciser leur situation et leur vision de l'avenir de leur ferme. Un « recensement des cédants » (ou l'utilisation des fiches d'enregistrement du MAPAQ) !

Cette information permet aux conseillers locaux d'organiser des rencontres de sensibilisation sur l'intérêt de « transférer plutôt que démanteler ». Elle permet de mettre en œuvre un processus de suivi et d'accompagnement du cédant. D'autres mesures aidant le cédant en vue du transfert (familial ou non) existent :

- Prise en charge des frais d'audit de l'entreprise,
 - Location de logement
 - Aide à la transmission progressive du capital
 - Prérétraite (max 5 ans)
 - Rémunération du cédant pendant un an pour former la relève
 - Programme de retraite, allègements fiscaux, ...
- En fait, l'important n'est pas tant les programmes proposés, qui doivent être adaptés au contexte, que tout simplement de :
- Reconnaître que les cédants sont un élément important de l'équation : cédant—transfert—relève, et qu'ils sont une partie de la solution à la problématique du renouvellement des générations,
 - Connaître les cédants et leur problématique de retrait de la profession pour pouvoir agir efficacement.

A qui incombe la tâche ? Certainement, à la politique Jeunesse du MAPAQ, si on lui confie le mandat et les moyens nécessaires !



Références :

Communiqué UPA : http://www.upa.qc.ca/fra/salle_presse/document.asp?idrubrique=37&id=5206

Programmes France :

www.adasea.net
<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>
Observatoire national agriculture et territoire : installagri.net/